



Juriste et conjoint

Par Audrey123

Suite à une séparation compliquée, mon ex compagnon est parti vivre avec sa maitresse : une juriste !!
Hors je suis menacée par lui qu'elle attend sa validation pour me mettre au tribunal car le "pénal" est son domaine.

Une juriste a-t-elle le droit de s'investir dans le conflit de cette façon dans un conflit ?

Par jodelariege

bonjour

un début de réponse ci dessous:

"A retenir : Il est possible, pour un avocat, de défendre un membre de sa famille, mais à la condition que prime, dans le cadre de cette défense, le principe déontologique d'indépendance, et, subséquemment, celui de désintéressement. Ces situations appellent l'avocat à user de la vertu de prudence afin de se conformer aux obligations déontologiques et morales de son Ordre.

par Pierre-Louis Boyer, Maître de conférences HDR ? Le Mans Université Thémis-UM EA4333 et IODE-Rennes 1 UMR CNRS6262, le 03-06-2021"

on remarque cependant que cette dame n'est pas encore avocate ,quelle n'est pas de la famille puisque extérieure à elle

et que veut dire mettre au tribunal? et pourquoi du pénal?

si monsieur avait quelque chose à vous reprocher il utiliserait sans doute un avocat déjà en place....

ça ressemble un peu à un enfant qui dit pour faire peur "mon papa il est gendarme.."

si il y a un problème vous pourrez toujours dire à votre avocat que cette dame est la maitresse de votre mari..

Par Rambotte

Il n'est pas dit que c'est elle qui agira au tribunal.

Mais bien sûr, elle a le droit de conseiller, ce verbe étant pris au sens de la vie de tous les jours.

Après, pourquoi du pénal pour une séparation ? Quelles sont les choses délictuelles dans votre séparation ?